

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLEE REGULIERE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 3 MARS 2008,
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, A 20 H**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Monsieur Raymond Beaudry
- Madame Sonya Pronovost
- Monsieur Jean-Robert Barnes
- Monsieur Benoît Massicotte
- Monsieur Claude Pintal

réunis sous la présidence de monsieur Marcel P. Marchand, maire.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

2008-03-021

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

1. Prière.
2. Ordre du jour.
3. Procès-verbal de l'assemblée du 4 février 2008.
4. Comptes à payer.
5. Correspondance.
6. Modification de la résolution # 2007-10-172.
7. Acquisition de panneaux de signalisation des Fleurons du Québec.
8. Acquisition de matériel informatique.
9. Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie.
10. Modification du budget 2008.
11. Projet de galerie d'art au presbytère de Champlain.
12. Demande de congé sans solde pour l'agent de balance du site d'enfouissement.
13. Modification de l'assurance responsabilité de la municipalité.
14. Choix d'un arbre emblème.
15. Acquisition de pneus pour le tracteur Versatile.
16. Varia : Journée de la famille.
17. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉ unanimement

2008-03-022

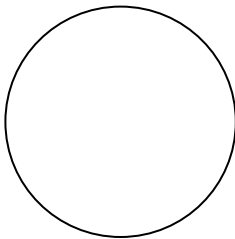
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU
04 FÉVRIER 2008**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

APPUYÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 03 février 2008 soit adopté tel que présenté

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

2008-03-023

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 3 mars 2008 pour une somme n'excédant pas 181 783.09 \$ pour la Municipalité.

Note

CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue au cours du mois de février est déposée

2008-03-024

MODIFICATION DE LA RESOLUTION # 2007-10-172.

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire prolonger les services d'aqueduc et d'égout sur le boulevard de la Visitation et la rue Massicotte;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a mandaté, par sa résolution numéro 2007-10-172, la firme Pluritec pour présenter une demande de certificat d'autorisation au MDDEP;

CONSIDÉRANT que le Ministère demande que la Municipalité lui remette un certificat de conformité des travaux réalisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoît Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE la résolution numéro 2007-10-172 soit modifiée par l'ajout du texte suivant : « *La Municipalité de Champlain s'engage à fournir au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à la fin des travaux, un certificat signé par un ingénieur, confirmant que les travaux ont été réalisés conformément au certificat d'autorisation.* »

ADOPTÉ unanimement

2008-03-025

ACQUISITION DE PANNEAUX DE SIGNALISATION DES FLEURONS DU QUEBEC.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Sonya Pronovost
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

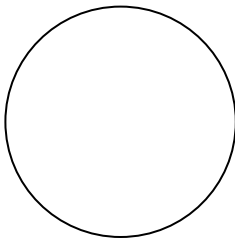
QUE la Municipalité fasse l'acquisition de 3 panneaux de signalisation des Fleurons du Québec pour les zones de 90 km pour un montant de 1 245 \$.

ADOPTÉ unanimement

2008-03-026

ACQUISITION DE MATERIEL INFORMATIQUE.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'améliorer le parc informatique du bureau municipal;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Champlain

CONSIDÉRANT que le budget 2008 prévoit un montant de 10 000 \$ pour l'amélioration du parc informatique;

CONSIDÉRANT que le projet de modification du parc informatique prévoit l'acquisition de 2 ordinateurs, 3 écrans, 1 station d'accueil, 3 webcam et des logiciels de bureau dont le coût est estimé à environ 7 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder à l'acquisition des équipements et logiciels nécessaires pour l'amélioration du parc informatique du bureau municipal.

ADOPTÉ unanimement

2008-03-027

ENTENTE RELATIVE A L'ÉTABLISSEMENT D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE L'INCENDIE.

CONSIDÉRANT que le plan de couverture du risque incendie favorise la conclusion d'ententes intermunicipales d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

CONSIDÉRANT qu'un projet d'entente élaboré par les directeurs des services incendie des municipalités de la MRC des Chenaux est soumis au conseil de la municipalité ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry

QUE le conseil adopte le projet d'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie, annexé aux présentes, et autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer l'entente avec les représentants des autres municipalités;

QUE l'entente remplace les ententes antérieures portant sur les mêmes dispositions.

ADOPTÉ unanimement

2008-03-028

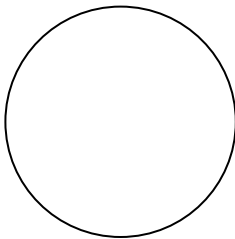
MODIFICATION DU BUDGET 2008.

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Municipalité et la MRC des Chenaux sur la gestion du site d'enfouissement de Champlain;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Pintal
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes

QUE le budget de la Municipalité pour l'année financière 2008 soit modifié pour ajouter des dépenses de 285 000 \$ en rémunérations et avantages sociaux de la fonction « hygiène du milieu », et 285 000 \$ en revenus de services rendus à des organismes municipaux.

ADOPTÉ unanimement



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

2008-03-029

PROJET DE GALERIE D'ART AU PRESBYTERE DE CHAMPLAIN.

CONSIDÉRANT le projet de galerie d'art au presbytère de Champlain proposé par la Fabrique de Champlain, dans le cadre du Pacte rural;

CONSIDÉRANT que la conseil municipal a pris connaissance dudit projet ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Madame Sonya Pronovost

QUE la Municipalité appuie le projet de galerie d'art au presbytère de Champlain, présenté dans le cadre du Pacte rural de la MRC des Chenaux.

ADOPTÉ unanimement

2008-03-030

DEMANDE DE CONGE SANS SOLDE POUR L'AGENTE DE BALANCE DU SITE D'ENFOUISSEMENT.

CONSIDÉRANT que l'agente de balance du site d'enfouissement demande un congé sans solde de 2 jours par semaine, pour la période du 22 juin au 1^{er} septembre 2008;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE le conseil municipal autorise un congé sans solde pour l'agente de balance du site d'enfouissement, du 22 juin au 1^{er} septembre 2008.

ADOPTÉ unanimement

2008-03-031

MODIFICATION DE L'ASSURANCE RESPONSABILITE DE LA MUNICIPALITE.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE la Municipalité modifie sa couverture d'assurances pour y ajouter une assurance « frais de justice » pour l'année 2008.

ADOPTÉ unanimement

Note

CHOIX D'UN ARBRE EMBLEME.

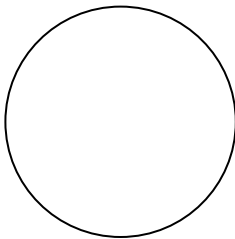
Cet item est remis à une prochaine assemblée

2008-03-032

ACQUISITION DE PNEUS POUR LE TRACTEUR DE MARQUE VERSATILE.

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de changer les pneus du tracteur de marque Versatile;

CONSIDÉRANT que le coût de remplacement est estimé à 4 484 \$;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Benoit Massicotte
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à faire l'acquisition de 4 pneus pour le tracteur de marque Versatile.

ADOPTÉ unanimement

2008-03-033

JOURNÉE DE LA FAMILLE DES CHENAUX

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Raymond Beaudry
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE le Municipalité de Champlain verse une contribution de 150 \$ au comité organisateur de la MRC des Chenaux pour l'organisation de la Journée de la famille des Chenaux qui se déroulera le 25 mai prochain à Saint-Prosper.

ADOPTÉ unanimement

2008-03-034

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Robert Barnes
APPUYÉ PAR : Monsieur Claude Pintal

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Marcel P. Marchand, maire

Je soussigné, Jean Houde, secrétaire-trésorier, certifie qu'il y a les crédits suffisants pour les dépenses mentionnées ci-haut.

Jean Houde, secrétaire-trésorier